

## Préambule

Le questionnaire a été établi à partir de certains articles de la charte Romain Jacob. Il a été adressé à l'ensemble des 500 personnes en situation de handicap mental et /ou psychique accueillies dans les structures de l'Adapei La Réunion.

L'objectif était de mesurer la réalité de la mise en œuvre de la charte auprès des personnes concernées.

238 questionnaires ont été renseignés par les **usagers en situation de handicap mental et /ou psychique** de l'Adapei au mois de mai-juin 2022 dont 188 concernaient des personnes majeures et 50 des mineures.

Les résultats ci-dessous englobent la totalité des réponses. Cette enquête est un point zéro et ne peut être comparée avec ce qui existait avant la signature de la charte Romain Jacob.

## Réponses au questionnaire sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap psychique et/ou mentale

- On vous a permis d'accompagner une personne handicapée (PH):
  - Chez le médecin ou professionnel de santé (kiné, infirmier...)      Oui : **222**      Non : **14**
  - À l'hôpital      Oui : **193**      Non : **15**
  - À la clinique      Oui : **195**      Non : **5**
- Le professionnel de santé a pris le temps d'expliquer la situation à la personne en situation de handicap      Oui : **181**      Non : **52**
- On vous a laissé expliquer la situation de la PH\*      Oui : **168**      Non : **50**
- En tant qu'accompagnant, vous aviez une place où attendre      Oui : **169**      Non : **44**
- La personne en situation de handicap a pu exprimer ses choix, ses questions      Oui : **128**      Non : **86**
- Vous et la PH\* disposiez de supports de communication adaptés pour comprendre la situation (logiciel, auticiel, autres)      Oui : **90**      Non : **118**
- Vous avez été informé(e) sur l'existence de plateaux techniques et de professionnels hospitaliers particuliers aux PH\*      Oui : **67**      Non : **148**
- Dans les services d'Urgences, somatiques, psychiatriques, vous avez été prioritaires pour la prise en charge      Oui : **42**      Non : **156**

\*PH : personne handicapée

## Commentaires libres sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap psychique et/ou mentale

*Je vais en autonomie chez le médecin.*

*Positif pour les infos en autonomie, cela se passe bien.*

*Je veux toujours un accompagnement pour me faire comprendre.*

*Je n'arrive pas à m'exprimer auprès des professionnels de santé, je suis gêné.*

*Certains professionnels me laissent le temps de m'exprimer, d'autres non, pareil pour les choix.*

*Manque de coordination pour les interventions médicales sous anesthésie.*

*Délai trop long et beaucoup d'attente. Mise en échec des soins.*

*Pas de priorité pour un test Covid chez le médecin.*

*Avoir la priorité aux handicapés chez les professionnels de santé.*

*C'est la famille qui doit s'adapter aux professionnels de santé.*

*Pas de problème particulier.*

*Dans l'ensemble, la prise en charge était correcte.*

*Positif : explication très claire ainsi que la prise en charge du patient. Négatif : attente trop longue.*

*L'accès aux soins est surtout facilité par la présence d'un proche parent surtout lorsque le handicap n'est pas visible. Ainsi la reconnaissance de l'aidant pour avoir droit à l'allocation compensatrice devrait être moins inaccessible. En retraite, ces aidants n'ont aucune aide financière.*

*Quand j'accompagne quelqu'un ou pour moi-même, je suis bien accueilli et accompagné.*

*Je suis bien accompagné par les services au niveau de la santé.*

*Je n'ai pas d'expériences négatives avec les professionnels de santé.*

*Bonne prise en charge quand on va chez le spécialiste.*

*Je suis satisfaite des attentions portées à la personne handicapée.*

*Souvent les rendez-vous programmés ne sont pas ponctuels et quelque fois déplacés ou annulés.*

*Lors de l'accompagnement, tout s'est bien passé. Rien à signaler.*

*Pour une opération, les personnels étaient à notre écoute et à nos besoins. Cela s'est bien passé. Je les remercie.*

*On n'a jamais eu de problème avec les professionnels de santé.*

*En tant que parent de personne handicapée, je me suis souvent sentie seule et mal informée.*

*On devrait passer avant les autres.*

*Certains laboratoires donnent la priorité aux personnes handicapées, mais cela reste rare, beaucoup d'attente.*

*Déçue car ils ont charcuté mon enfant alors qu'ils auraient pu faire autrement pour qu'elle ne soit pas traumatisée.*

*Pas de handicap visible et pas de carte handicapée.*

*Tout s'est bien passé dans l'ensemble. Peut-être un manque de support explicatif.*

